



# CERTIFICAT QUALIBAT « RGE »

NUMÉRO

E-E116636

VALABLE JUSQU'AU 06/09/2027

ÉDITÉ LE

25/06/2026

## SITUATION ADMINISTRATIVE ET JURIDIQUE

Date de création : 15/01/2013

Forme juridique : SAS

Capital : DEPUIS LE 24/06/2024  
6 000

Registre du commerce ou répertoire des métiers :  
RC SARREGUEMINES 2013B73

Siret : 790 971 725 00045

Code NACE : 4334Z

Numéro caisse de congés payés : 02 0040375-1

Assurance Responsabilité Travaux :  
GENERALI IARD AU107737

Assurance Responsabilité Civile :  
GENERALI IARD AU107737

Situation fiscale et sociale : A jour au 31/12/2025

Raison sociale : RAVAL EST

17 RUE DES MESANGES  
MEGAZONE DE MOSELLE EST  
57450 HENRIVILLE

Téléphone : 09 83 59 52 63

Portable : 06 62 40 45 45

Site Internet : <http://raval-est.com/>

E-mail : [contact@raval-est.com](mailto:contact@raval-est.com)

Responsabilité légale :  
ERCAN UMIT PRÉSIDENT

Fax :

Effectif moyen : 35

Tranche de classification : EFF3

## QUALIFICATION PROFESSIONNELLE

Code	Qualification(s) en cours de validité	* Date d'attribution
5911	Installations photovoltaïques de puissance de raccordement inférieure ou égale à 36 kVA (Technicité courante)	18/06/2026
7122	Isolation thermique par l'intérieur Mention RGE	21/09/2023
7131	Isolation thermique par l'extérieur (Technicité courante) Mention RGE	13/05/2025

## Catégories de travaux RGE couvertes

Catégories	Date d'attribution
o Isolation par l'intérieur des murs ou rampants de toitures ou plafonds	21/09/2023
o Isolation des murs par l'extérieur	07/09/2023
o Isolation des combles perdus	21/09/2023
o Isolation des planchers bas sur local non chauffé	23/11/2023
o Panneaux solaires photovoltaïques	21/11/2024

\* ou du plus récent renouvellement

**LE PRÉSIDENT  
DE QUALIBAT**

**Gérard SÉNIOR**

**SIGNATURE  
DU TITULAIRE**



La (ou les) qualification(s) « RGE » atteste(nt) de la conformité aux exigences applicables à la « Reconnaissance Garant de l'Environnement », suivant le « référentiel pour l'attribution et le suivi d'une qualification professionnelle d'entreprise et la délivrance du certificat », ainsi que les éventuelles exigences complémentaires et/ou particulières associées aux qualifications ci-dessus, en vigueur à la date de la demande.